




FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Produit:	POINTING MASTIC	Numéro d'identification : 7100-562
Fabricant:	W. R. MEADOWS OF CANADA	Adresse: 70 Hannant Court Milton, Ontario Canada L9T 5C1
Téléphone:	(905) 878-4122	En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTREC)
Date de la révision:	20-05-2020	
Utilisation:	Mastic d'asphalte	

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

SIMDUT		RISQUES	
Santé	1	AVERTISSEMENT!	
Inflammabilité	2	Cause une irritation de la peau et des yeux.	
Réactivité	0	Liquide et vapeurs inflammables.	
Protection personnelle		Nocif si inhalé. Peut causer des lésions des organes. Suspecté d'affecter la fertilité et le fœtus	
PRÉCAUTIONS			
Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact direct et l'inhalation des vapeurs. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Contrôler les vapeurs dans les espaces bien confinés avec une ventilation mécanique.			

SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

Nom du produit chimique:	Numéro CAS	% en poids	SARA 313	Pression de vapeur (mm Hg@20°C)	LEI (@25°C)
1. Asphalte de pétrole	8052-42-4	25 à 30	Non	NE	NE
2. Xylène	1330-20-7	15 à 20	Oui	6.6	1.1
3. Éthylbenzène	100-41-4	1 à 5	Oui	4.4	1

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». *NE: Non établi*

SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer les yeux à l'eau durant quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver les zones affectées avec de l'eau et un savon doux; retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Ne pas utiliser de solvant à base de pétrole pour enlever les solides.

INHALATION: Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

INGESTION: Diluer avec un liquide à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, empêcher l'aspiration par les poumons. Faire un suivi médical immédiatement.

PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET CHRONIQUES: Voir Section II pour les symptômes et les effets.

SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

POINT ÉCLAIR: Sans objet; Classé comme solide selon ASTM D4359

MOYENS D'EXTINCTION: Eau pulvérisée, mousse, poudre chimique.

RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE: Monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes/composés du soufre/azote et produits de combustion incomplète.

PRÉCAUTIONS/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Éviter d'inhaler la fumée. Porter un équipement de protection personnelle approprié.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: Éviter le contact direct. Enlever les sources d'inflammation. Retenir et contenir le produit déversé. Couper la source du déversement si cela est sécuritaire. Appliquer un absorbant et placer le produit ramassé dans des contenants scellés et identifiés pour une élimination appropriée.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PROCÉDURES DE MANIPULATION SÉCURITAIRES: Éviter le contact direct. Utiliser à l'extérieur uniquement. Éviter les sources d'inflammation.

ENTREPOSAGE SÉCURITAIRE: Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation. Garder loin des sources d'inflammation.

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques.

OSHA

ACGIH

Nom du produit chimique:	LEP	LEP/PLAFOND	LEP/LECT	PEAU	VS	VS/PLAFOND	VS/LECT	PEAU
1. Asphalte de pétrole	5 mg/m ³ *	NE	NE	Non	5 mg/m ³ *	NE	NE	NE
2. Xylène	100 ppm	NE	NE	Non	100 ppm	NE	150 ppm	Non
3. Ethylbenzène	100 ppm	NE	NE	Non	100 ppm	NE	125 ppm	Non

SÉCURITÉ INTÉGRÉE : Utiliser avec une ventilation appropriée et un équipement antidéflagrant. *NE: Non établi * : Vapeurs d'asphalte*

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION: 140°C	DENSITÉ DE VAPEUR: >1 (AIR=1)	% VOLATILE EN VOLUME: NE
VITESSE D'ÉVAPORATION: <1 (Ether=1)	pH: NE	% VOLATILE EN POIDS: 21 (approximatif)
POIDS PAR GALLON: SO	ASPECT DU PRODUIT: Semi-solide noir	TENEUR EN COV: 207 g/L (Méthode 24)
ODEUR: Organique légère	SEUIL DE L'ODEUR: ND	POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION: ND
POINT ÉCLAIR: Voir Section 5	INFLAMMABILITÉ: Voir Section 5	LEI/LES: ND
PRESSION DE VAPEUR: ND	DENSITÉ RELATIVE : ND	SOLUBILITÉ: ND
COEFFICIENT DE PARTITION : ND	TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION : ND	TEMPÉRATURE de DÉCOMPOSITION: ND
VISCOSITÉ: ND		<i>ND: Non déterminé SO: Sans objet</i>

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable. **POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas.
CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER: Oxydants, acides forts et bases fortes.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes et composés du soufre et de l'azote et produits de combustion incomplète.

SECTION 11: TOXICITÉ

CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée. Les vapeurs et aérosols du produit peuvent aussi irriter.
CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact direct peut causer une légère irritation. Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation/dermatite.
INHALATION: L'exposition peut créer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses. L'exposition à des concentrations de vapeurs excessives peut causer des signes de dépression transitoire du système nerveux central (migraines, somnolence, perte de coordination, vertiges et fatigue).
INGESTION: Peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal. L'ingestion de quantités excessives peut causer des symptômes de dépression du système nerveux central tel que rapporté plus haut.
SIGNES AND SYMPTÔMES: Symptômes d'irritation des yeux: larmoiement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur et enflure. Symptômes d'irritation gastrointestinale: nausées, vomissements et inconfort abdominal. Symptômes d'irritation respiratoire: écoulement nasal, mal de gorge, toux, malaise dans la poitrine, souffle court, fonction respiratoire réduite. Symptômes de dépression du système nerveux central: migraines, somnolence, perte de coordination, vertiges et fatigue.
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Les problèmes pré-existants cutanés, oculaires ou respiratoires peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit.
AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: Le xylène peut causer des dommages aux organes suivants: sang, reins, poumons, foie, muqueuses, cœur, voies respiratoires supérieures, peau, système auditif, système nerveux central, yeux, cristallin et cornée. L'éthylbenzène est considéré comme possible ment cancérigène chez l'humain selon le CIRC (Groupe 2B) d'après des études sur l'animal. Certains asphaltes peuvent posséder une faible activité cancérigène. Le contact direct répété devrait être évité. Le contact occasionnel avec l'asphalte n'est pas censé occasionner de graves effets sur la santé en autant que de bonnes mesures d'hygiène personnelle soient suivies.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ECOTOXICITÉ: NE	DEGRADABILITÉ: NE	POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: NE
MOBILITÉ DANS LE SOL: NE	AUTRES EFFETS NUISIBLES: Aucun connu	

SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Ce produit est un déchet dangereux. Mélange de carburants dans les installations d'élimination des déchets permises.

SECTION 14: TRANSPORT

PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX: Non réglementé par DOT (Domestic Land Transportation).
NUMÉRO ONU: Aucun **CLASSE DE RISQUES:** SO **GROUPE D'EMBALLAGE:** SO
APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU: SO
RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Aucun connu.
INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC: Aucune.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Aucune

SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

AUTRES RÉGLEMENTATIONS: Aucune connue.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation: 20/05/20

Page 3 de 3

7100-562

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE LA PRÉPARATION: 11-06-2018

PRÉPARÉ PAR: Dave Carey

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

|